

Formulaire à retourner dès votre admission  
uniquement si vous êtes concerné

ESA  
Julie GAULTIER - Référente handicap  
55 rue Rabelais - BP 30748  
49007 ANGERS CEDEX 01

## Déclaration de situation Aménagements spécifiques

**Ce formulaire s'adresse aux apprenants en situation de handicap souhaitant obtenir des aménagements spécifiques.**

NOM et Prénom .....

**Admis à l'ESA en formation** (précisez l'option)

BTS .....  Licence Pro .....  Agricultrice .....  Ingénieur .....  Master .....  Bachelor

**Sous le statut :**  Apprenti ou contrat pro.  Étudiant  Salarié ou demandeur emploi  Autre : .....

### Votre situation

Avez-vous des besoins spécifiques ? .....

Pouvons-nous vous accompagner sur certains de ces troubles ?

Troubles du langage  Troubles des apprentissages ex : DYS, TDAH...(précisez) : .....

Disposez-vous d'un bilan orthophonique ?  Oui  Non / Si oui, précisez la date ? \* : .....

Déficience auditive  Déficience motrice  Déficience visuelle

Maladie invalidante  Autre (précisez) : .....

\* *Bilan orthophonique de moins de 3 ans obligatoire*

Avez-vous un dossier à la MDA\* – MDPH\*\* ?  Oui  Non / Si oui, précisez le département : .....

Avez-vous des contre-indications médicales ?  Oui  Non / Si oui, lesquelles : .....

### Votre scolarité

Avez-vous bénéficié d'adaptations dans le cadre de vos études et/ou d'aménagements des épreuves d'examen ?

Oui  Non

Si oui, lesquels : .....

### Vos attentes

Merci de cocher ci-dessous vos besoins pour la formation à l'ESA : accompagnement pédagogique (adaptation visuelle, auditive, motrice, etc.), aide matérielle et/ou humaine ou besoin d'aménagements pour les examens.

Tiers-temps  Aide matérielle (matériel informatique ou équipement)  
 Accompagnement pédagogique  Aide humaine (secrétaire lecteur / scripteur)

\*MDA : Maison départementale de l'autonomie – \*\*MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

Vous pouvez prendre contact avec **Julie GAULTIER** - Référente handicap ESA  
[j.gaultier@groupe-esa.com](mailto:j.gaultier@groupe-esa.com) - 02 41 23 55 06 (Bureau 4.270 – 4<sup>ème</sup> niveau – ESA Angers)

*La loi 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées instaure l'accessibilité : accessibilité physique et matérielle, mais aussi pédagogique. L'élève, s'il a les prérequis, doit pouvoir suivre des études quel que soit son handicap.*